

# BULLETIN MUNICIPAL

## OMEY 91



OMEY 1958 - LA MAIRIE





## S O M M A I R E

\* \* \*

L'éditorial

Les finances communales

Les réalisations et projets municipaux

Les écoles

La vie associative

Un regard sur le passé

Nos joies et nos peines

Les informations diverses

## L'EDITORIAL

La bonne nouvelle en cette fin d'année, pour les habitants de la commune et particulièrement les riverains de la route départementale, est sans aucun doute la levée de l'interdiction pour les transporteurs, d'emprunter le chemin d'Association Foncière, le long du terrain de football, et de franchir à nouveau la R.N. 44.

Ouf ! le village va enfin respirer. Après bien des démarches (lire par ailleurs dans ce bulletin ) la réunion du 18 Décembre avec Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture et la Direction de l'Equipement, a été positive et nous nous en réjouissons tous.

Je peux aussi aujourd'hui vous parler du projet d'aménagement de la R.N. 44; Les travaux sont prévus en 1993/1994. Faisant suite à la déviation de La Chaussée, une nouvelle route à quatre voies sera créée pour gagner Pogny, avec déviation et échangeur route de Francheville ce qui permettra de poursuivre sur Châlons.

Pour 1992, la Municipalité a prévu entre autres :

- l'aménagement du terrain de sports scolaires en aire de jeux ouverte à tous, en dehors des jours et horaires de classe.
- la réfection d'une nouvelle tranche de trottoirs
- la réfection, en coordination avec la CGE de la clôture de la station de pompage
- l'aménagement devant le HLM, ces travaux seront réalisés en coordination avec la DDE

Il me reste maintenant, à présenter à tous, au nom du Conseil Municipal et en mon nom propre, les meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année nouvelle.

J. PERRAULT :

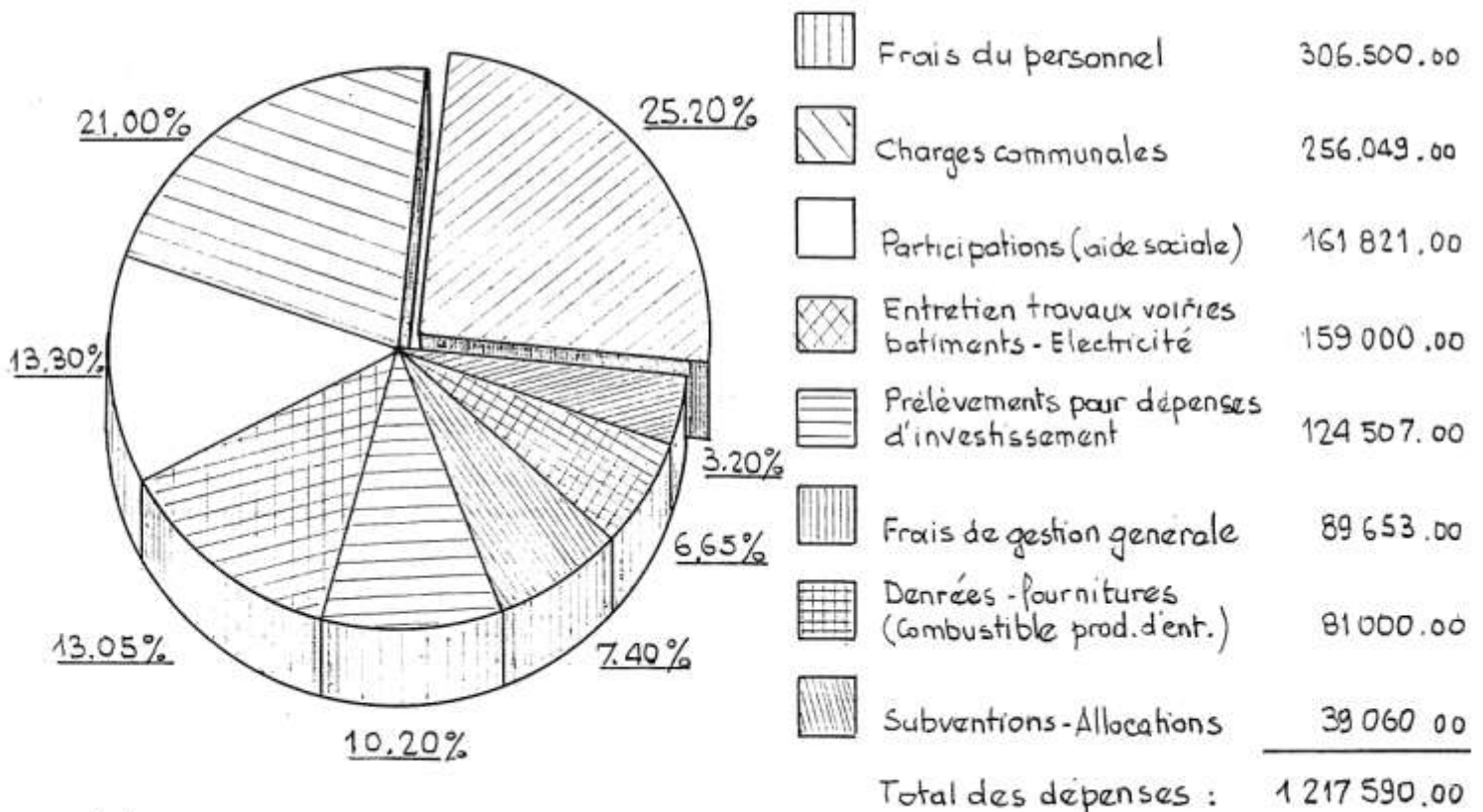
# LES FINANCES COMMUNALES

Chiffres du budget primitif qui a été adopté en réunion du CONSEIL le 17 mars 1991.

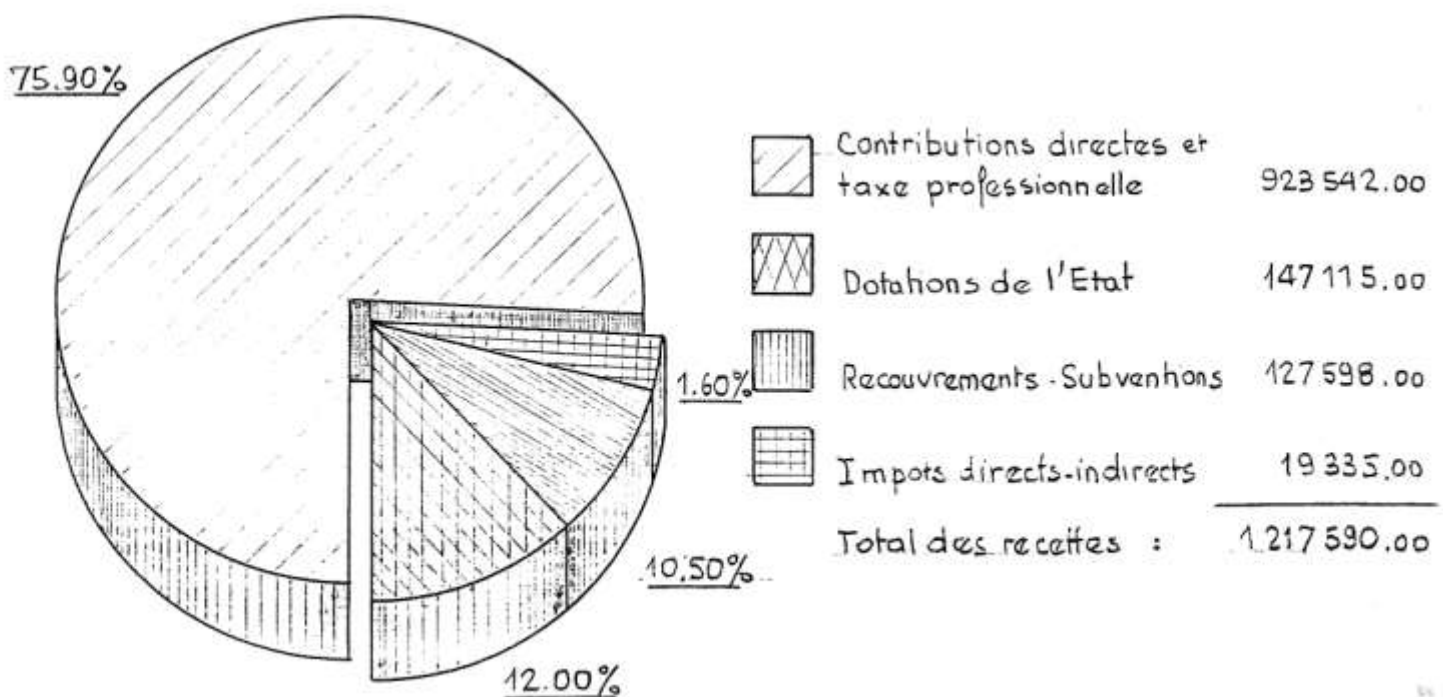
Budget augmenté de 2,16 % par rapport au budget 1990.

## Section de fonctionnement

### a) Les dépenses :



### b) Les recettes :



SECTION D'INVESTISSEMENT

a) Les dépenses

Remboursement d'emprunt	2.305,00
Acquisition de biens	49.043,00
Travaux de bâtiment et de génie civil	43.533,00
Emprunts S.I.V.O.M.	<u>52.329,00</u>
Total des dépenses	<u>147.210,00</u>

b) Les recettes

Prélèvements sur recettes de fonctionnement	124.507,00
Fonds et remboursement de T.V.A.	9.428,00
Recouvrement d'emprunt (capital) Pogy (Ecole Maternelle)	<u>13.275,00</u>
	<u>147.210,00</u>

TABLEAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

Année 1991

	Taux	Base	Produits	
Taxe d'habitation (T.H.)	4,53	794.000	35.968	+ 6,40 %
Foncier bâti (F.B.)	3,42	4.546.810	155.501	+ 6,46 %
Foncier non bâti (F.N.B.)	10,71	74.930	8.025	+ 4,00 %
Taxe professionnelle (T.P.)	3,89	15.561.630	605.335	- 1,26 %

Rappel des taux antérieurs

	<u>1990</u>	<u>1989</u>	<u>1988</u>	<u>1987</u>	<u>1986</u>	<u>1985</u>	<u>1984</u>	<u>1983</u>
T.H.	4,58	4,45	4,30	4,10	3,73	3,11	2,59	2,25
Moy. départ.	14,33	14,59	14,69	14,86	14,74	14,64	14,63	13,83
F.B.	3,46	3,36	3,25	3,10	2,82	2,35	1,96	1,31
Moy. départ.	18,52	18,76	18,62	18,83	18,67	18,54	18,47	18,11
F.N.B.	10,83	10,52	10,17	9,69	8,81	7,35	6,12	4,71
Moy. départ	17,09	17,59	17,35	17,25	16,46	17,09	15,64	14,50
T.P.	3,94	3,83	3,70	3,52	3,20	2,67	2,22	1,93
Moy. Nationale	12,74	12,98	12,91	13,01	12,91	12,76	12,65	12,46

## REALISATIONS ET PROJETS MUNICIPAUX

### Le terrain des sports

Agé de plus de trente ans, le terrain des sports situé derrière les écoles vient de subir un lifting.

Courant Septembre, la SCREG a procédé à la pose d'un revêtement d'enrobé couvrant la surface du terrain de basket-ball.

Dans un premier temps, il est décidé d'installer un grillage de protection le long des bâtiments, de peindre les poteaux et panneaux de basket, de poser un filet pour la pratique du tennis et de construire une table de ping-pong fixe. Décision a été également prise de consulter l'Organisme de la Jeunesse et des Sports, de façon à avoir un aperçu sur les nouveaux jeux de plein-air actuels et afin d'être conseillés sur les prochains équipements pouvant être réalisés.

L'utilisation de cet endroit récréatif est donné en priorité aux enfants fréquentant les classes d'Omey, mais tout enfant ou adolescent du village pourra y accéder en dehors des heures scolaires.

### Réfection des trottoirs

En venant de la Chaussée-sur-Marne, chacun a pu constater que les trottoirs bordant le parking de OMYA S.A. ont été refaits.

Dans le courant de l'année 1992, le prolongement côté HLM sera réalisé avec réaménagement de la clôture.

### Fleurissement du village

Il y a quelques mois encore, il était agréable de voir le village avec des trottoirs propres et fleuris. En effet des jardinières et massifs ont été disposés dans chaque rue de la commune.

Un équipe à la main verte a su marier harmonieusement, géraniums, impatiens, et autres fleurs qui ont pu s'épanouir jusqu'aux premières gelées. Un grand merci à tous ceux qui ont pris part à l'entretien de ces massifs.

Il nous faut malheureusement regretter que le problème de la RN 44 ait modifié cet environnement.

## DIVERS

D'autres achats ont été effectués :

### Pour les classes

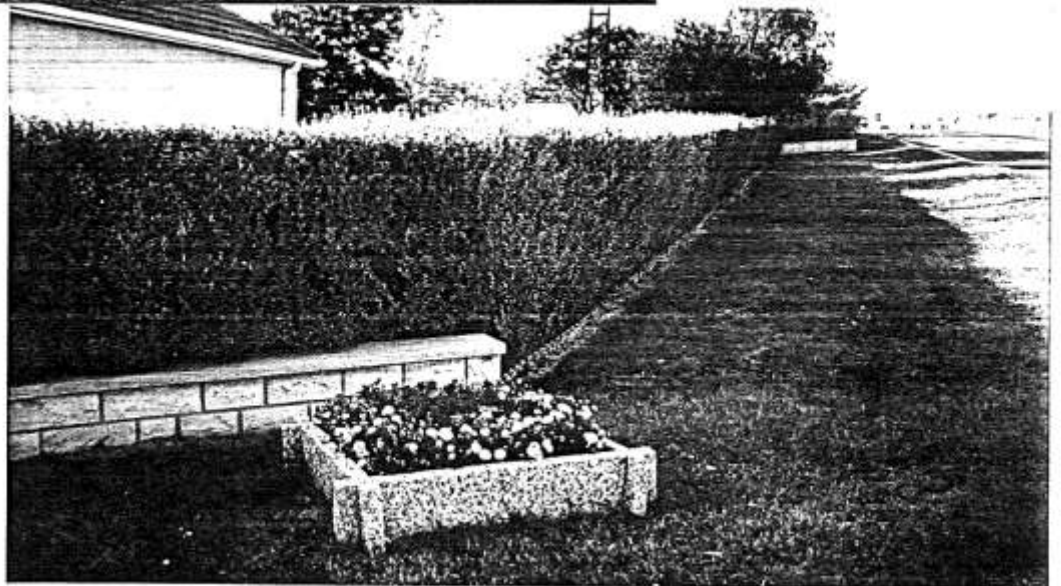
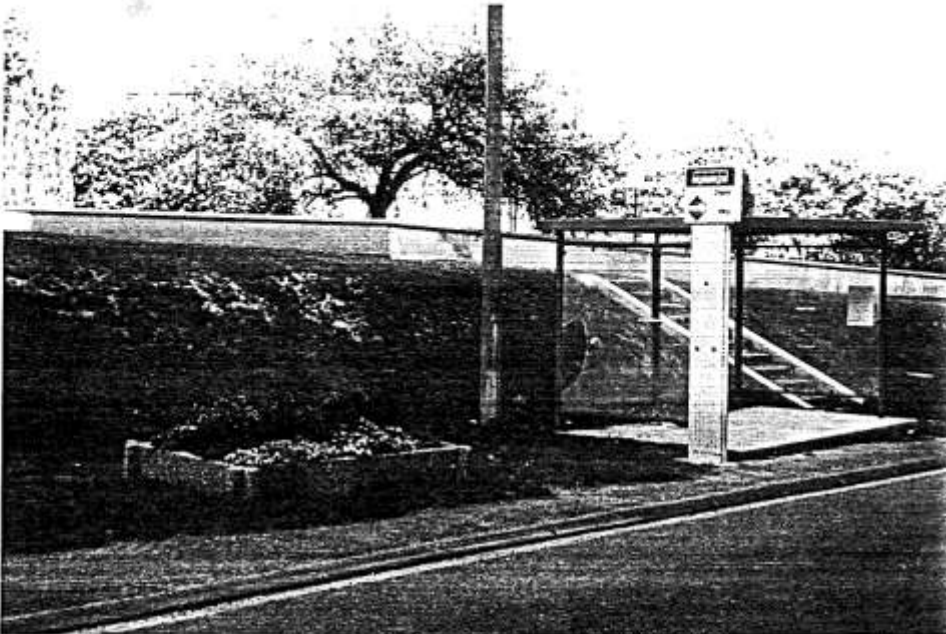
Achat et pose de rideaux dans les trois classes.

Rénovation de l'éclairage des classes de la maternelle et de la tisanerie.

### Pour le Centre Culturel

Achat et pose de rideaux pour la salle des fêtes.

Achats d'une cuisinière, d'une armoire réfrigérante, d'un congélateur pour la cuisine, matériels qui sont fort appréciés des utilisateurs.



## LES ECOLES

Regroupement OMEY-POGNY

Ca s'est passé en 1991...

Le 19 mars - Mi-Carême - Un Carnaval particulièrement réussi, coloré par le déguisement des enfants de l'école d'Omey, anima joyeusement les rues du village, pour le plus grand plaisir des parents et amis.



Le 20 avril : Un après-midi récréatif, suivi d'un bal se déroula. Ceci permit de dégager quelques bénéfices qui facilitèrent la réalisation d'activités péri-scolaires, sans demander une participation directe aux parents.

10/21 juin - Une classe d'altitude s'est déroulée à BACHAD-BOULLOUD pour le CM 2 (15 élèves de Pogy - 5 d'Omey - 5 de Somme-Vesle).

14 juillet - C'est devenu une tradition, des dictionnaires ont été remis aux élèves rentrant en 6e.



#### Rentrée scolaire 1991/1992 - Echos - Effectifs - Organisation

Bienvenue à Madame BOURDEAU qui a pris en charge les 27 enfants des moyenne et grande sections en maternelle. Bienvenue également à Madame TSCHAMBSER qui est chargée des 16 élèves du CP.

- . Madame BRES a une classe de 24 enfants en section petits (2 et 3 ans),
- . Madame LECLERC a 13 élèves pour le CE 1,
- . Monsieur BOULANT 11 élèves pour le CE 2 et 12 élèves en CM 1,
- . Monsieur LECLERC 20 élèves pour le CM 2.

#### NOEL 1991

Afin d'aider la Coopérative Scolaire qui souhaitait adjoindre une partie récréative à la remise du jouet de Noël aux enfants, les Municipalités Omey et Pogy ont décidé de porter la subvention de 90 à 120 F par enfant.

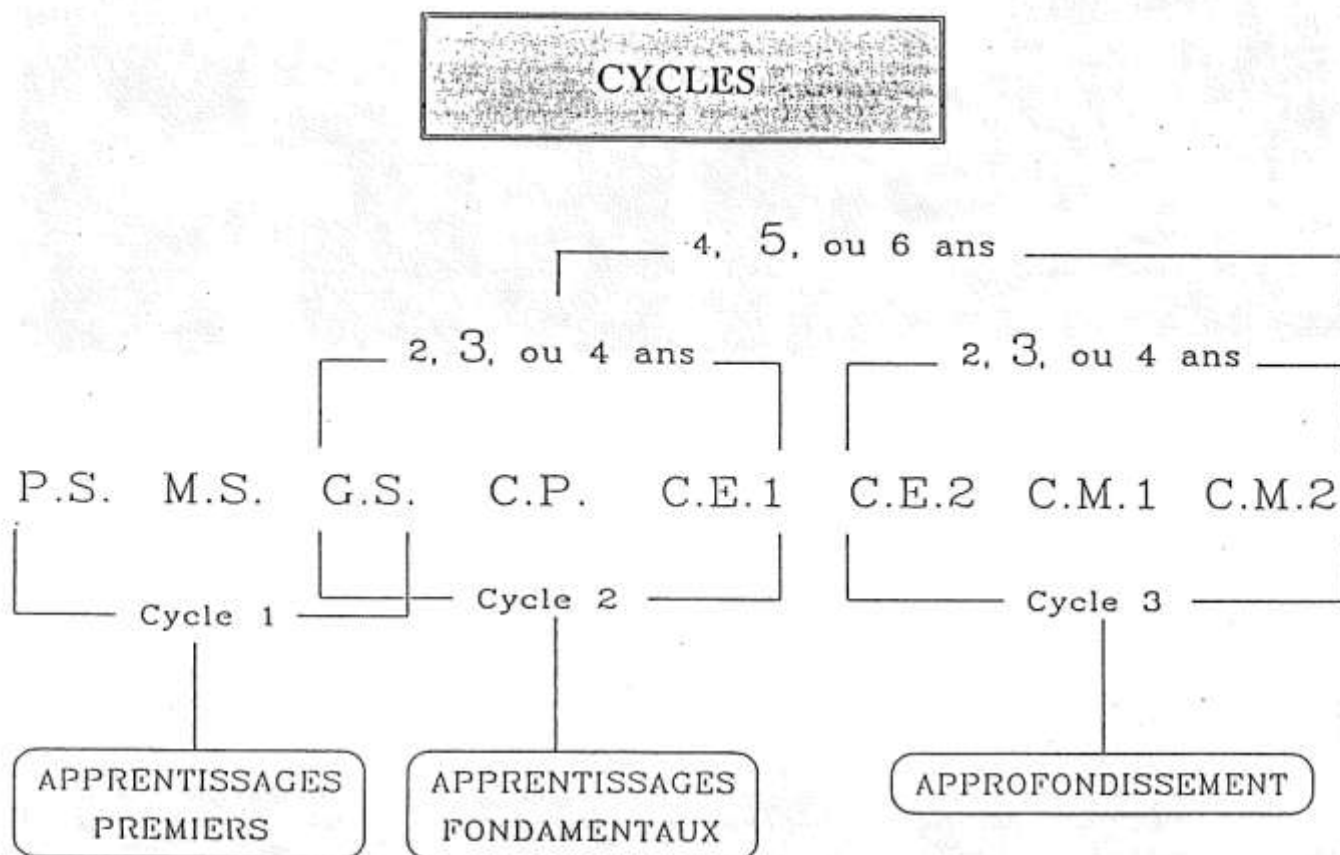
#### CLASSE D'ALTITUDE

En juin prochain, du 9 au 19, les 32 élèves des CM 1 et CM 2 partiront également en classe d'altitude. Nul doute que ce séjour en montagne leur sera bénéfique et leur permettra en plus, de prendre conscience de l'importance qui doit être apportée à la sauvegarde de la nature et de l'environnement.

Depuis la dernière rentrée, la scolarité dans le premier degré est organisée en trois cycles :

- Cycle I des apprentissages premiers
- Cycle II des apprentissages fondamentaux
- Cycle III des approfondissements.

Schématiquement, c'est le circuit que l'enfant aura à parcourir.



Le semaine de l'élève ne sera plus de 27 heures, mais de 26. La répartition est la suivante :

- . 4 journées de 6 heures les lundi, mardi, jeudi et vendredi.
- . 1/2 journée de 3 heures le samedi. Cette 1/2 journée est vacante toutes les 3 semaines. Le temps ainsi libéré sera utilisé pour la formation, (journées pédagogiques) pour les réunions du Conseil d'Ecole et pour l'organisation du travail en cycle.

## LA VIE ASSOCIATIVE

Pin-Pon ou Bravo les pompiers !

Le samedi 5 octobre dernier, à 14 heures, notre corps de sapeurs de première intervention est appelé pour un accident de la circulation mettant en cause un véhicule de tourisme et un moto-cycliste. Pour la circonstance, le garage FERY de VESIGNEUL-SUR-MARNE avait mis gracieusement à disposition un véhicule.



Cette manoeuvre de secourisme routier, financée par le Département et programmée à la demande du Sous-Lieutenant G. JACQUET est obligatoire dans les 7 communes desservies par le Centre de Secours de LA CHAUSSEE-SUR-MARNE, et doit se tenir une fois par an. Cette fois-ci, elle se déroulait à OMEY, sous le regard de Monsieur le Maire et de ses Adjoints, lesquels étaient bientôt rejoints par des habitants du village, intrigués par l'importance des moyens mis en oeuvre.



Au cours de cet après-midi, suivait une visite de sécurité des locaux et du matériel de prévention de la Société ONYA ainsi que des différents points d'eau du village.

La réunion amicale qui suivit, permit de tirer un bilan, que le Chef de Corps de LA CHAUSSEE jugea positif. Un vin d'honneur clôtura cet exercice effectué avec zèle par nos Sapeurs Pompiers, qui rappelèrent que seule la prévention est payante.

#### Info 18

Cette année beaucoup d'insectes, guêpes en particulier, sont venus perturber les habitants du village, en raison sans doute de la sécheresse et de l'absence de fruits dans les vergers. Les pompiers, dotés par la Municipalité de deux tenues adaptées, sont intervenus en sortie de service à six reprises pour la destruction des nids signalés par les habitants.

#### Bonne retraite Antonio !

Le 12 novembre dernier, prenaient fin les fonctions du Sapeur A. SERGI, entré au Corps le 1er février 1974.

#### Nouveaux venus

Depuis le 1er octobre, deux nouveaux volontaires, S. CHAOMLEFFEL et B. DANNEQUIN, d'accord pour effectuer dans les deux années à venir les formations obligatoires, sont venus compléter l'effectif de notre Corps de Pompiers, qui se trouve ainsi porté à 12 hommes. Souhaitons leur bonne chance dans l'accomplissement de leur mission.



## LA BIBLIOTHEQUE



Si vous partiez sur une île déserte... qu'emporteriez-vous ? Des livres très certainement...

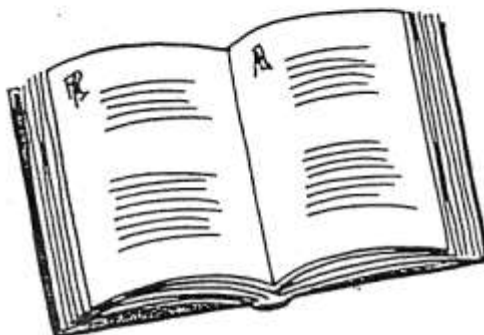
Votre projet pourra se réaliser, puisque depuis peu une bibliothèque - instrument de culture indispensable - fait sa réouverture après plusieurs années de sommeil.

Dans la petite salle de réunion du C.C.L., c'est quelques quatre à cinq cents ouvrages qui sont à votre disposition, sans compter la documentation destinée à nos scolaires. Ces livres proviennent en majorité de la Bibliothèque Centrale de Prêt de la Marne, mais il y a aussi des ouvrages et des journaux remis gracieusement par des particuliers, que nous sommes heureux de remercier ici.

Les lecteurs pourront faire leurs choix, les premiers et troisièmes mercredis de chaque mois, de 13h30 à 14h30, ainsi que chaque vendredi de 18h à 18h45.

Ce prêt de livres est entièrement gratuit pour tous.

Merci à M.C. BRIGNOLI, A. XAXO-BUIGUES et B. LESAIN, qui par leur action, vous invitent et vous convient au plaisir de lire.



## LA DETENTE

Le 16 février dernier, 16 équipes se sont confrontées dans un concours de belote organisé par le Club des Loisirs, où jeunes et moins jeunes ont passé un agréable après-midi.

Une seconde édition est envisagée pour l'année prochaine. Tous les habitants d'OMEY ainsi que leurs familles y sont cordialement invités.

## EXPOSITION-VENTE DES TRAVAUX DU CLUB DES LOISIRS

C'est le 7 avril qu'a eu lieu l'exposition-vente des travaux effectués par les membres du Club. Dès l'ouverture, de nombreuses personnes se pressaient autour des stands où on pouvait découvrir les nombreuses réalisations qui allaient des travaux d'aiguilles, tels que napperons, coussins, tabliers, poupées superbes habillées de laine, aux arrangements de fleurs séchées, motifs en pâte à sel, éléments décoratifs en cire d'abeilles, jusqu'au travail du bois, lits de poupées, caissettes, que sais-je encore !

Chacun et chacune s'affairait à servir avec gentillesse les nombreux chalands, à qui était également offerte la possibilité de déguster les pâtisseries maison préparées par les Dames.

A souligner également le succès recueilli par la présentation des magnifiques maquettes de bateaux aimablement prêtées par son réalisateur, M. Léon DELICHERE. Ont ainsi pu être admirés, voilier, goelette, et même sous-marin.

En conclusion, un après-midi très agréable permettant de se retrouver, et qui marque la vitalité et le dynamisme du Club.

Un grand merci à tous les acteurs de cette manifestation et à l'année prochaine...



## LE SPORT

### Section Football

Le ballon rond saison 1990-1991.

Vingt-huit jeunes sous les couleurs du CCL se sont manifestés durant la saison à savoir :

Deux équipes de Poussins à 7 nés de 1979 à 1984 (dont 1 poussine)  
19 engagés dont 7 d'Omey - 8 de Pogny et 4 de Vésigneul.

Une équipe de Benjamins-Minimes à 7 nés de 1976 à 1979.  
9 engagés dont 5 d'Omey - 1 de Pogny - 2 de Vésigneul et 1 de La Chaussée.

Ces équipes sont encadrées par : Michel BRIGNOLI, Patrick CHENU, Gérard EXCOFFIER et Gilbert LEBONVALLET pour les Poussins ; par Claude CHAOMLEFFEL, Jean-Paul BRIGNOLI, Hervé JEANNIN, Michel COLLARD et Michel COSQUER pour les Benjamins-Minimes.

Toutes ces équipes sont engagées en UFOLEP, Secteur de Vitry-le-François.



Résultats et Prestations UFOLEP.

Poussins Championnat :

- . 2e pour l'équipe B
- . 10e pour l'équipe A sur 19

Tournoi de LISSE-EN-CHAMPAGNE le 9 mai :

- . Challenge 4e pour l'équipe B
- . Consolation 1ère pour l'équipe A
- . Tir au but (penalty) 1ère Angélique CHAMPAGNAC

Coupe de Secteur finale à FRIGNICOURT le 8 juin 1991

- . Consolation l'équipe d'OMEY bat l'As. MONCETZ-1'ABBAYE par 7-1

Benjamins-Minimes Championnat  
.12e sur 17

Tournoi de LISSE-EN-CHAMPAGNE le 9 mai  
. Challenge 3e

Pour la coupe interdépartementale dite "CARUEL", 2 joueurs ont été sélectionnés : Kévin COSQUER et Alexandre REVELLI en Benjamins.

Coupe organisée par l'UFOLEP à MARCILLY-LE-HAYER.

Pour la 2e année consécutive, les trois équipes Marne secteur de VITRY-LE-FRANCOIS ont remporté les coupes respectives Poussins-Benjamins et Minimes.

Participation de nos joueurs au Cross du Secteur de VITRY-LE-FRANCOIS à ORCONTE le 12 janvier.

## Football pour jeunes à Omev : un tournoi qui a tourné rond

tournoi donnait les résultats suivants :

POUSSINS : 1. Vitry-la-Ville ;  
2. Saint-Amand-sur-Fion ; 3.  
Bessu ; 4. Dommarin-Létrée ;

5. Fauvèsneuf ; 6. Loisy ; 7.  
La Chaussée-sur-Marne ; 8.  
Omev.

BENJAMINS-MINIMES : 1. Ma-

roilles ; 2. Songy ; 3. Bessu ; 4.  
Saint-Amand-sur-Fion ; 5. Fauvèsneuf ; 6. La Chaussée-sur-

Marne ; 7. Omev ; 8. Dommar-

in-Létrée.

CADETS : 1. Marolles ; 2.  
Loisy ; 3. La Chaussée-sur-

Marne ; 4. Vitry-la-Ville.

Pour reprendre la saison 1990/1991, nos jeunes ont commencé par un tournoi organisé par le CCL le 06/10/90. 20 équipes étaient présentes. Un grand succès pour les organisateurs avec un temps encourageant.

Participation : 8 équipes de Poussins  
8 équipes de Benjamins  
Minimes  
4 équipes Minimes-  
Cadets.



Les équipes d'Omev.

A ce tournoi les concours de tirs aux buts ont été remportés par :  
. Jean-Baptiste BRIGNOLI, d'OMEV : chez les Poussins,  
. Yannick DELISSE, d'OMEV : chez les Minimes,  
. Thomas PETIT, de MAROLLES :chez les Cadets.

Une coupe a également été attribuée à la catégorie Vétérans et une au plus jeune joueur.

En remerciement, les joueurs, les organisateurs avec leurs invités, se sont retrouvés dans la Salle du CCL le 26 janvier pour tirer les Rois. L'encadrement des jeunes a organisé le bal du foot le 19 janvier : belle réussite !

Le tournoi, la vente des calendriers de la Section football, et le bal du foot ont permis d'équilibrer les dépenses tout en apportant une animation au sein du village.

Pour la saison en cours, simplement un petit mot : sur initiative du FR de POGNY, et après 2 ans de rencontres et discussions, nous avons pu nous mettre d'accord sur la mise en place de l'ENTENTE POGNY-OMEV sous le fanion CCL pour une école de Football avec entraîneurs des 2 villages. Bravo pour cette initiative. Entraînement tous les mercredis sur le terrain communal d'OMEV.

L'Entente POGNY-OMEY compte dans ses effectifs 39 licenciés : des jeunes de 1984 à 1975 (de 6 à 16 ans).

Voici le calendrier des équipes engagées dans le Championnat UFOLEP.

Matches à OMEY sur le terrain communal.

POUSSINS A contre		POUSSINS B contre	
12.10.91	Faux-Vésigneul	12.10.91	Loisy B
09.11.91	Exempts	09.11.91	La Chaussée-sur-Marne
16.11.91	Entente Pogny-Omey	16.11.91	Entente Pogny-Omey
07.12.91	Sompuis	07.12.91	Saint-Amand-sur-Fion
11.01.92	Loisy A	11.01.92	Cheminon
01.02.92	La Chaussée-sur-Marne	01.02.92	Faux-Vésigneul
14.03.92	Entente Pogny-Omey B	14.03.92	Entente Pogny-Omey A
21.03.91	Saint-Amand-sur-Fion	21.03.91	Exempts
11.04.92	Cheminon	11.04.92	Sompuis
16.05.91	Loisy B	16.05.92	Loisy A
BENJAMINS contre		MINIMES CADETS contre	
19.10.91	La Chaussée-sur-Marne	20.10.91	Lisse-Saint-Lumier
01.02.92	Loisy	24.11.91	Vitry-en-Perthois
21.03.92	Saint-Amand-sur-Fion	08.12.91	Sompuis
11.04.92	Cheminon	02.02.92	Loisy
		12.04.92	La Chaussée-sur-Marne

Les matches POUSSINS et BENJAMINS se jouent le samedi à 15h00.  
Les matches MINIMES-CADETS se jouent le dimanche à 10h00.

#### Le côté Tennis de table (ping Pong)

Le Club est de nouveau affilié à la Fédération Française de Tennis de Table depuis le 16 septembre 1991.

Une équipe de 3 joueurs est engagée en départementale 3 poule centre et est actuellement classée 2e sur 7 équipes (à la fin des matches "Aller").

Une dizaine de joueurs participent aux entraînements qui ont lieu tous les mardis de 19h00 à 21h00 à la Salle du CCL.

Les matches de championnat ont lieu le vendredi soir à 20h30.

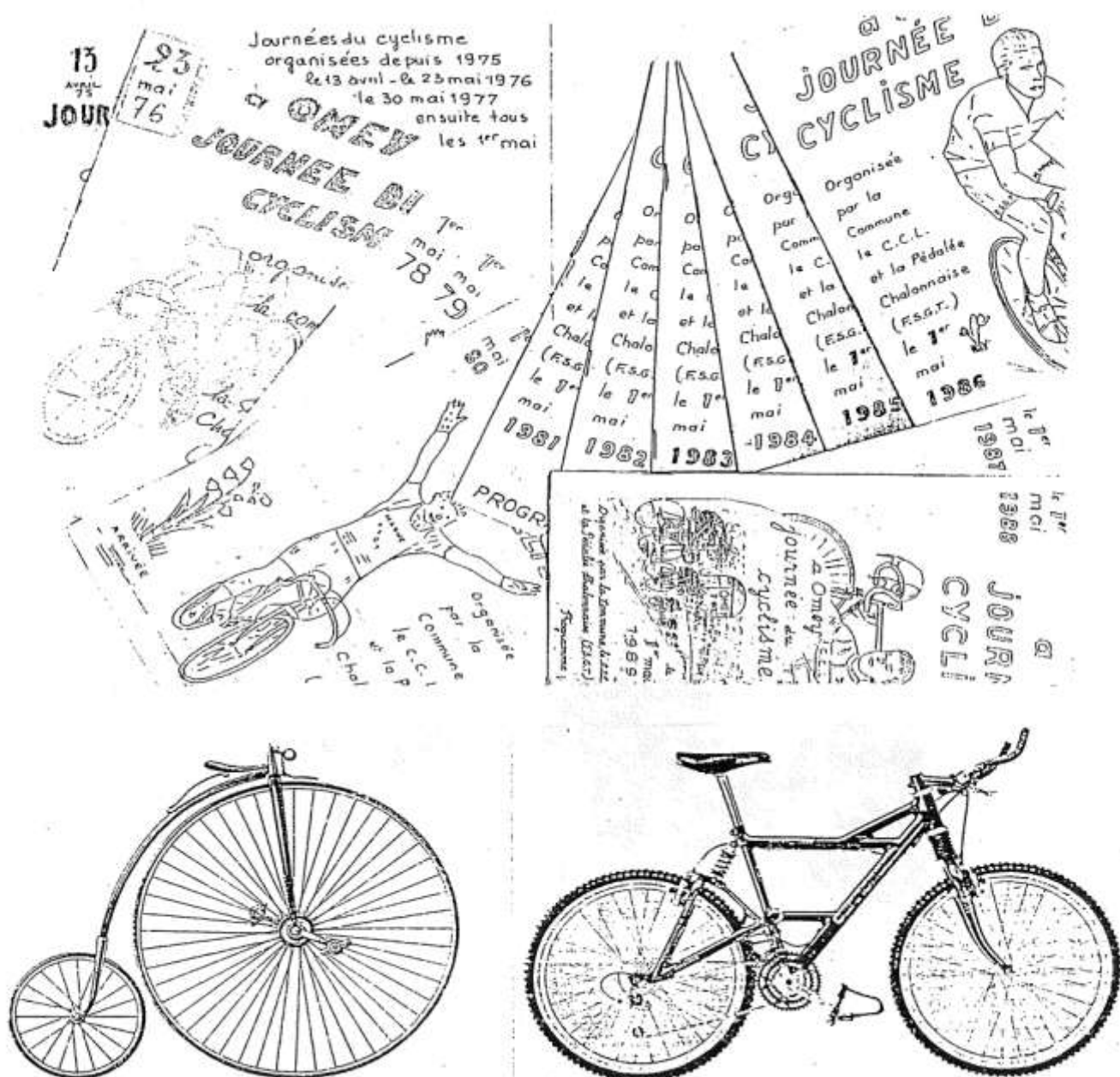
Un tournoi pour TOUS sera organisé au printemps prochain. Les personnes qui seraient intéressées par la pratique du tennis de table peuvent contacter le Responsable M. Jacky RAULIN (tél. : 26.67.74.11).

Nous voulons parler de la journée du cyclisme à OMEY, Elle a vu jour le 13 avril 1975 à la suite d'une entente entre le CCL, la Commune, la Pédalée Châlonnaise section FS GT et grâce au soutien de nos "Sponsors". Cette journée a été renouvelée chaque année sans discontinuité jusqu'en 1989... mais a fait défaut en 1990 : manque de locaux, en raison de la rénovation et mise en conformité du CCL "Salle des Fêtes".

Cette tradition a donc repris en 1991 avec enthousiasme. Dans le village sport et musique pour tous, grands et petits, et même pour des gens venus de l'extérieur.

La réussite de cette manifestation nous incite à continuer cette journée de la "petite reine" malgré la mode de tous les engins à moteur.

A l'an prochain pour continuer la tradition...



## UN REGARD SUR LE PASSE

C'est le décret du 11 novembre 1789 qui a donné lieu à la création des Départements. Le Département de la Marne était divisé en 6 districts et 73 cantons. OMEY appartenait alors au district de Châlons et au canton de Pogny, lequel était formé de 17 communes, parmi lesquelles : Cheppes, Chepy, Francheville, Dampierre, Pogny, Saint-Germain, Vésigneul, Sarry, Vitry-la-Ville etc...

Un arrêté des Consuls en date du 25 septembre 1801, réduit de 73 à 32 le nombre des cantons ; c'est depuis cette époque qu'OMEY est rattaché au canton de Marson.

Notre commune était comprise dans l'élection de Châlons, et suivait la coutume de Vitry, son église paroissiale dédiée à Saint Pierre, était une annexe de celle de Pogny, dépendant du diocèse de Châlons et du Doyenné de Bussy.

### Les rues du village

#### EN 1856

Chemin de la Garenne  
Chemin d'Omey à Pogny  
Rue de l'Eglise  
Rue du Pont du Canal  
Ruelle de l'Eglise  
Ruelle Traversière  
Rue aux Vaches  
Route impériale 4 de Paris à Strasbourg  
Rue de la Mare  
Ruelle Caillot  
Rue de l'Ecluse  
Ruelle Bodet

#### A CE JOUR

Rue de la Garenne  
Route Départementale CD 60  
Rue de l'Eglise  
Rue du Pont  
Ruelle de l'Eglise  
Ruelle Traversière  
Rue Pierre Semard  
RN 44 d'Arras à Vitry-le-François  
Enceinte de l'Usine  
Enceinte de l'Usine  
?  
Enceinte de l'Usine



Omey <sup>1789</sup> manuscrite première M. de Sauter

N. 3 Communauté d'Omey assemblée le 7 mars 1789

Vu et Suppression des Gabelles en mettant le prix de la livre de Sel  
à Six Sols  
Suppression des aides de la Campagne en maintenant seulement  
un droit de détail sous le nom d'annuel payable tous les trois mois  
par les Cabaretiers suivant la force des endroits

Tous Privilèges pécuniaires et Exemptions abolis soit dans le  
clergé soit dans la Noblesse soit parmi les privilégiés d'états et  
Les Exemptions qu'on auroit cru nécessaire à conserver peuvent  
être remplacées par de gratifications annuelles, et proportionnées aux  
objets et la qualité des personnes elles seroit payés en argent




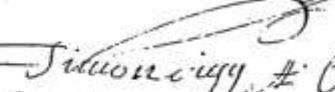
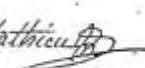
en état impérial chaque année et d'abbe  
Suppression des jurés prisus attendu la Ruine des maisons  
Des tailles et leurs accessoires } qui sera remplacé par  
un impôt territorial  
et en nature  
De la Corvée  
Des Vingtièmes

Les règlements pour le Domaine simplifiés et éclaircis et surtout  
modérés sans laisser aucuns moyens à l'arbitraire  
Les traites reportés aux frontières du Royaume de manière que le  
Commerce soit libre d'un bout du Royaume à l'autre et qu'il  
n'y ait d'indus à payer que pour la seule consommation des  
villes & leurs entretiens paroit exigés quelle le consommant  
Les routes peuvent être entretenues par un impôt sur la poste  
et les voitures des rouliers au départ des villes principales du  
Royaume seulement et en conséquence trois piéces en route

L. F. S.

Madame, dernier  
Supplément pour tout le monde.

Sur tous les objets de Doms sont réglés ainsi que le demandent  
la paroisse et communauté Domy, et sans aucune réserve  
il est à présent que tout l'argent qui rentre à l'état et au bry  
de tous ces impôts sera remplacé et au delà par  
un impôt unique et territorial en nature  
levé au plus au dixième sur toutes  
espèces de récoltes à l'exception des vignes  
à imposer par terrain sur le lieu de  
la récolte

fait et délibéré par la Communauté Domy  
Led. Gou et au que dessus  L'indie  
Louis de laury  
Antoine Roussellet  Jilouoniggy # Champenois  
A. Mathieu  Charles Saguet

approuvé et certifié par nous lieutenant de juges  
d'aujourd'hui ce fait avec vu et respecté par nous  
vieux de Madonnet

10 avril 1837

Lors de la délibération du Conseil, le Maire, Monsieur VIART Louis, donne son approbation à la construction d'une maison d'école, montant des travaux : deux mille trois cent trente francs trente-sept centimes.

22 juin 1861

Une trombe de grêle, dont les glaçons atteignent le volume d'un oeuf de pigeon a fortement endommagé le clocher et l'église. Des travaux sont votés par la Municipalité. Le total de ces travaux de réparation s'élève à :  
F 3.164,05.

10 mai 1866

Le Maire expose que depuis longtemps, plusieurs habitants expriment le voeu, qu'il soit créé un bureau de tabac dans la commune et il prie le Conseil de vouloir bien décider s'il y a lieu d'en faire la demande. Le conseil, vu l'exposé de Monsieur le Maire,  
Considérant qu'il n'y a pas de bureau de tabac dans la commune,  
que les consommateurs sont obligés d'aller à Pogny pour s'en  
pourvoir,  
Exprime le voeu qu'un bureau de tabac soit créé à Omey.

NOS JOIES ET NOS PEINES

Mariages

08.06.91      Dominique GOMES et Danielle BLERIOT  
27.07.91      Marc REININGER et Catherine DERUE

Transcription de décès

26.03.91      Madame GILQUIN-LELOUP Raymonde  
12.04.91      Madame GODARD-THIBOLET Eliane  
25.07.91      Madame OPPICI-MONTEL Paulette  
09.11.91      Monsieur ACERBIS Claude

Nouveaux venus au village

Madame SCHWALM Chantal  
Famille GALICHER-ACERBIS  
Famille BOURDEAU-GALISSOT

A ces familles nous souhaitons la Bienvenue !

## LES INFORMATIONS DIVERSES

Depuis plusieurs mois, la circulation des camions dans le village met à rude épreuve les efforts faits par la Municipalité pour rendre notre bourg plus accueillant.

Cette situation est provoquée par le fait qu'il n'est plus permis aux poids lourds sortant de l'usine et voulant se diriger vers Châlons, d'emprunter la RN 44, sans faire un détour par La Chaussée-sur-Marne.

Les impératifs de temps et de rentabilité font que ces camions, et notamment ceux de la Maison CASTAGNA, empruntent le CD 60, traversent le village, apportant avec eux les nuisances que nous connaissons.

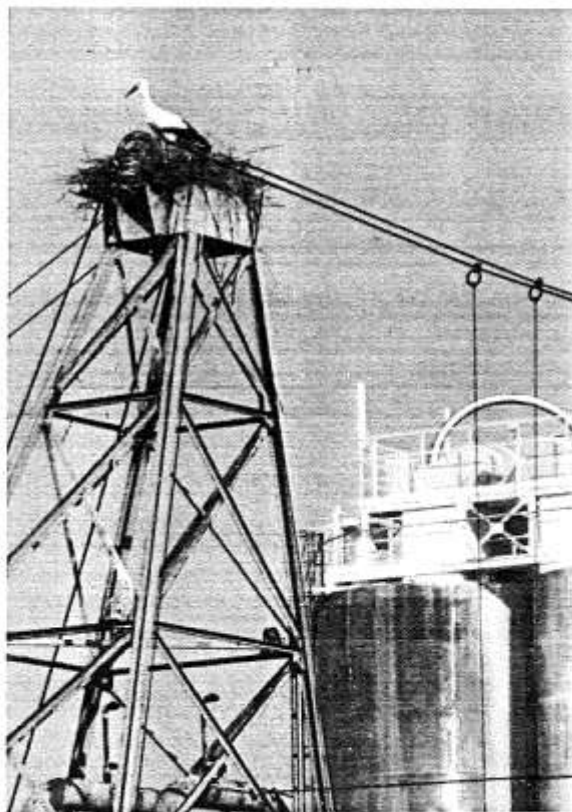
Pour tenter de trouver une solution à ce problème, le Conseil Municipal est déjà intervenu auprès des Autorités compétentes. Une entrevue avec le Secrétaire Général de la Préfecture de la Marne a eu lieu courant octobre. Au cours de cet entretien, Monsieur le Maire et ses Adjoints ont demandé que des décisions soient prises en vue de remédier à cette situation intolérable pour les riverains qui fait faire à notre environnement un saut en arrière de plus de 20 ans. Promesse a été faite à nos Elus d'étudier sérieusement la question et d'apporter une réponse pour la première quinzaine de novembre. A ce jour, nous sommes sans nouvelle et attendons donc avec impatience que l'Administration se manifeste, tout en étant décidés à ne pas laisser stagner la situation. Il suffirait, en effet, de lever l'interdiction de tourner à gauche sur la RN 44 pour revenir à un trafic normal.

Aux dernières nouvelles une réunion est prévue le 18 décembre à la Préfecture de la Marne.

### Les cigognes

Une grande première ! Un couple de cigognes est venu à Ome y nicher.

Personne n'en croyait ses yeux, le nid se trouvait tout là-haut au sommet d'un pylône au bord du canal à proximité de la sacherie. Apparemment, nos cigognes étaient moins dérangées par les bruits de l'usine que par les badauds qui venaient nombreux pendant le week-end. Hélas elles nous ont quitté, les reverrons-nous l'an prochain ? Voilà toute la question...



MANCHETTES

# Fédération marnaise des œuvres laïques : de moins en moins d'adhérents

«**C**OMMENT fédérer plus et mieux ? » Inscrite en gras presque au beau milieu de la première page du rapport d'activité 1989-90 de la Fédération marnaise des Œuvres laïques (FMOL), discuté lors de l'assemblée générale qui vient de se tenir à la salle des fêtes d'Ormy, près de Châlons, la question tenait bien le souci de ses dirigeants, son président Jean-Pierre Portmann en tête.

Car, en tout juste cinq ans, la FMOL aura perdu près de 160 associations affiliées (385 en 1989), soit plus de 5000 adhérents (24.021 l'an passé), des chiffres comme on le voit inquiétants. D'ailleurs, lors de cette assemblée générale, qui fut également l'occasion de dresser les bilans de l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP), principale association affiliée (lire par ailleurs), l'on ne compta guère plus d'une cinquantaine de membres venus à Ormy écouter le président Jean-Pierre Portmann, l'inspecteur d'académie Jacques Delacourt, le secrétaire général Jean-Pierre Vanseverem et le représentant de la Ligue M.Favay, dresser les bilans en présence du maire de la commune Jean Farnaut.

Autre activité de la FMOL, les Vacances pour tous. Une activité qui connaît là encore une progression notable, avec, non que pour l'été 1990, pas moins de 13.000 jeunes et adultes concernés, soit un total de 218.477 journées vacances. De « très bon résultats » permis essentiellement grâce à la collaboration de deux nouveaux comités d'entreprises et à l'intégration de la FMOL à la région Grand Est. Mais, la FMOL ne compte pas uniquement des associations organisatrices de voyages, séjours et vacances, elle compte de nombreuses activités sportives à son actif, rassemblées au sein de l'UFOLEP. Ainsi, ce sont pas moins de 202 associations sportives ou structures marnaises qui sont affiliées à l'UFOLEP, soit 4130 adultes et 260 jeunes, 500 équipes et



En présence du maire d'Ormy Jean Farnaut, le président Jean-Pierre Portmann, le secrétaire général Jean-Pierre Vanseverem et l'inspecteur d'académie Jacques Delacourt dressèrent les différents bilans.

pas moins de 5000 rencontres sportives par an. Des activités qui vont du football à la pétanque, en passant par les sports de combat, l'athlétisme, l'arabisme, le volleyball ou bien encore le tennis.

## Bilan financier négatif

Enfin, dernières activités de la FMOL avec l'USEP, le service culturel et l'APAC (Association Pour l'Assurance Confléarienne), un service culturel à qui l'on doit la mise en place et le suivi du Salon itinérant de la photo amateur, actuelle-

ment installé à Ormy, la mise en place, en coordination avec l'ORDLEIS, de circuits cinéma jeunesse et la mise à disposition d'une intervenance à trois associations affiliées. L'APAC, enfin, dont le gestionnaire administratif est depuis la rentrée 1989 entièrement nominalisé, vise à prouver à toutes les associations affiliées à la FMOL, toutes les garanties nécessaires à leur fonctionnement. Ainsi, sur la saison 1989-90, l'APAC a réglé 75 sinistres (sur 172 obstacles),

pour un remboursement total de 228.473 francs.

De fait, après les rapports d'activité, restait à présenter le rapport financier pour 1989-90, rapport qui montra une perte de plus de 94.000 francs pour l'exercice passé, chiffre qui traduit que « les équilibres sont toujours difficiles malgré les efforts déployés au niveau de la rigueur et la vigilance constante des responsables », comme le rappele le secrétaire général Jean-Pierre Vanseverem.

OMEY

## Des photos amateur à découvrir

L'É 4<sup>e</sup> salon itinérant de la photographie amateur en Champagne-Ardenne, organisé par Espace-Loisirs de Willy-les-Reims, l'Association « Animation et Loisirs » de Moumelaon-le-Grand, la MJC de Fiamas et la Fédération des œuvres laïques, vient de faire connaître son palmarès pour l'édition 91. L'ensemble de l'exposition est désormais à la disposition de tous les

clubs photos, associations ou municipalités et s'apprête à tourner jusqu'au mois d'octobre en région. Elle est actuellement jusqu'au 31 mai à Ormy, se rendra à Saint-Ménéhould du 21 au 28 juin, à Vity-le-François du 28 juin au 12 juillet, du 13 au 28 septembre à Moumelaon-le-Grand, du 4 au 11 octobre à Montier-en-Der (Haute-Marne), puis à Reims (MJC Venere, La Beine).



Le premier prix noir et blanc de ce salon est l'œuvre de Jean-François Gilé pour « Matthieu ».

## Le comité d'accueil progresse

Ainsi, l'un après l'autre, les rapports d'activité de chaque service



Guère plus d'une cinquantaine de membres avait fait le déplacement.

## L'USEP en chiffres

Si l'an passé, les dirigeants marnais de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré affrontent une certaine inquiétude à la lecture des bilans, cette année, ils avaient semé-t-il un peu renoué le succès. En effet, avec, pour l'exercice 1988-89, des effectifs en régression, des associations « fragiles » et « des responsabilités reposant trop souvent sur les mêmes personnes », le total s'était pas comme on le voit encouragé.

Or, en 1989-90, les dirigeants de l'USEP ont enregistré une « hausse sensible de l'effectif jeunes », soit 10.376 licenciés contre 9374, le cap des 100 associations affiliées ayant été par ailleurs dépassé (101 associations contre 95). De jeunes membres qui, en majorité, pratiquent l'endurance et le cross, ou bien sont en lien temps pédagogique ou dans le cadre périscolaire. Les autres activités les plus pratiquées restent l'athlétisme, le mini-basket et le tennis de table, entre autres, bilan qui montre là encore que, petit à petit, les sports individuels sont en train de prendre le pas sur les sports collectifs.

D'autre part, afin de renforcer l'image de l'USEP Mame, diverses manifestations d'envergure furent l'an passé organisées, dont le cross départemental à Larcourt, qui regroupa plus de 1000 enfants le 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> avril 1990, les Jeux départementaux USEP d'Épernay, qui mirent à l'épreuve 800 enfants dans quinze disciplines sportives, et, enfin, les Jeux de l'USC Mont-Vai, qui regroupèrent près de 300 enfants à Sillery le 27 mai 1990.

De fait, pour 1991, l'USEP Mame souhaite poursuivre dans sa lancée, en continuant à renforcer son image, mais également en assurant la mise en place d'associations USEP dans certaines zones du département (Sainte-Ménéhould, Tassières...), augmenter ses actions de formation et occuper une place déterminante dans l'aménagement du temps de l'enfant.

## QUESTIONS A

### Claude Ballade



Claude Ballade est préfet de la Marne par intérim, mais aussi sous-préfet de Châlons. Nous l'avons interrogé à ce titre sur la sécurité routière sur la RN44 autour de Châlons.

La répression est-elle le meilleur moyen pour réduire le nombre d'accidents graves ?

La publication d'un décret cet été sur la limitation de la vitesse et les amendes qui sanctionnent son dépassement a eu un effet psychologique. Nombre de conducteurs ont compris que sur une route limitée à 90, ils avaient le droit de rouler jusqu'à 110, alors qu'il n'en est rien. La répression n'est pas le seul moyen. On doit pouvoir l'accompagner de mesures qui amélioreront la sécurité.

Ainsi, il euste un projet de déviation de la RN44 à Pagny, sur deux kilomètres. Mais ce n'est qu'un projet et qui coûtera fort cher. Les partenaires concernés se réuniront bientôt pour en discuter, tout comme pour un autre projet de changement d'itinéraire qui concerne l'entrée d'Ormy.

Si les conducteurs respectent scrupuleusement le code de la route, y aurait-il moins de morts ? Et si oui, cela ne relève-t-il pas d'un manque d'éducation ?

Il est certain que le respect scrupuleux du code de la route réduirait considérablement le nombre des accidents.

Mais quant à l'éducation des conducteurs, nous en faisons depuis 40 ans, et là, vraiment, il y a un problème.

de

## JOURNAUX

### Elles ont retrouvé leur nid marnais Châlons : les cigognes sont de retour

CHALONS-SUR-MARNE — Leur vieux poulailler avait été abattu par la tempête en février, mais l'unique couple de cigognes blanches de Champagne-Ardenne a réintégré un nouveau nid, spécialement aménagé par le Conservatoire du patrimoine naturel de la région.

Le nouvel habitat, bâti avec une armature en fer de 1,5 mètre de diamètre, a été installé, à plus de 18 mètres de hauteur, au sommet d'un chêne. Il se situe à une quinzaine de kilomètres de Châlons-sur-Marne, près de Pagny et non loin des eaux de la Marne. Le couple de cigognes, installé en Champagne-

Ardenne depuis cinq ans, a trouvé le nouveau nid à son goût et a choisi de revenir. Les oiseaux peuvent trouver, à proximité, les grenouilles et les petites souris qui constituent leur nourriture et celle de leur progéniture. En 1988, cinq cigognes avaient éclos. Deux autres oiseaux avaient vu le jour l'année suivante.



La crèche de Provence.

BLOC NOTE

11 janvier 1992	Sainte Barbe
25 janvier	Fête des Rois
février	Concours de belote
mars	Bal du Foot
29 mars	Exposition-vente du Club des Loisirs
1er mai	Critérium cycliste
mai	Tournoi de Football
31 mai	Rallye touristique
juin	Méchoui
14 juillet	Repas des Anciens et remise des dictionnaires aux élèves rentrant en 6e
26/27 septembre	Fête patronale

En projet

Une soirée théâtrale

Cours de danse



**LA PREVENTION ROUTIERE**

association reconnue d'utilité publique

COMITÉ DÉPARTEMENTAL  
DE LA MARNE

77 bis, rue Kellermann  
51000 CHALONS-SUR-MARNE  
Tél. 26.64.34.68  
C.C.P. n° 977.02 Y CHALONS-SUR-MARNE  
CRÉDIT MUTUEL CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
13929.01851.00020948941

MONSIEUR LE MAIRE

HÔTEL DE VILLE

OMEY  
51240 OMEY

EXTRAIT

Châlons-sur-Marne, le 3 Décembre 1991

Monsieur le Maire,

Nous avons l'honneur de vous informer sur quelques points :

Par exemple : A COMPTER DU 1ER JANVIER 1992

- Contrôle technique obligatoire des véhicules de plus de cinq ans
- Ceinture et siège adapté pour les enfants à l'arrière des véhicules
- Emploi des ampoules de type H4 GOLD "BLEU"...etc...

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de notre très haute considération.

Le Directeur Départemental,

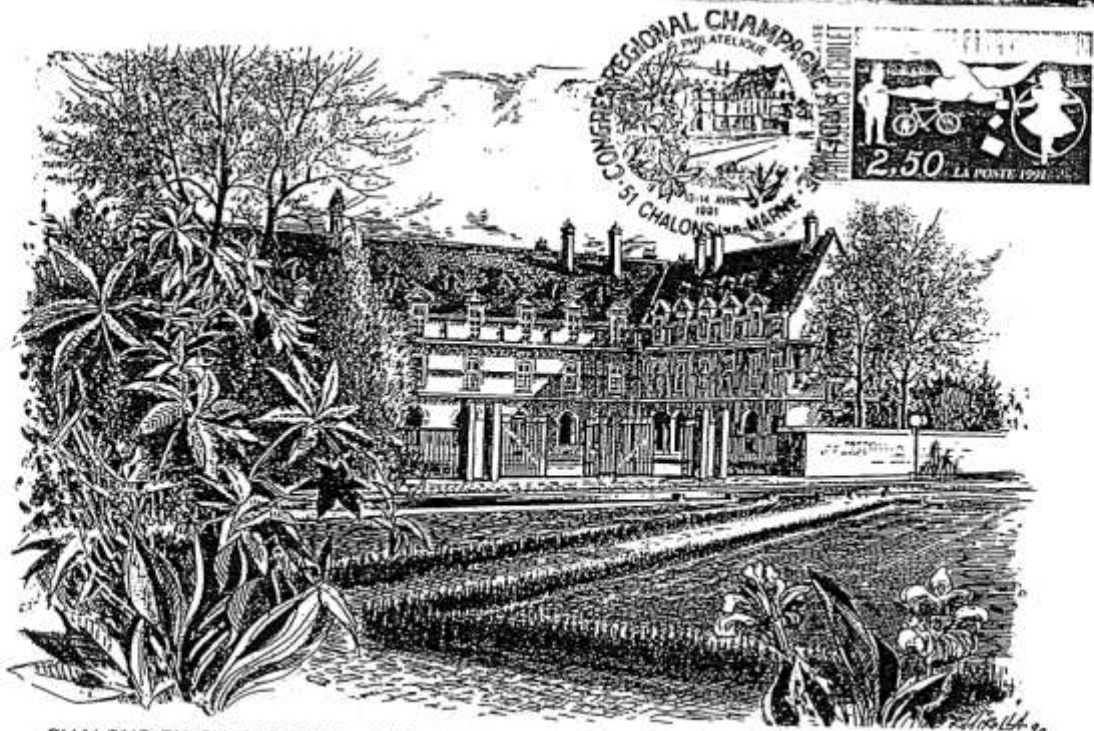
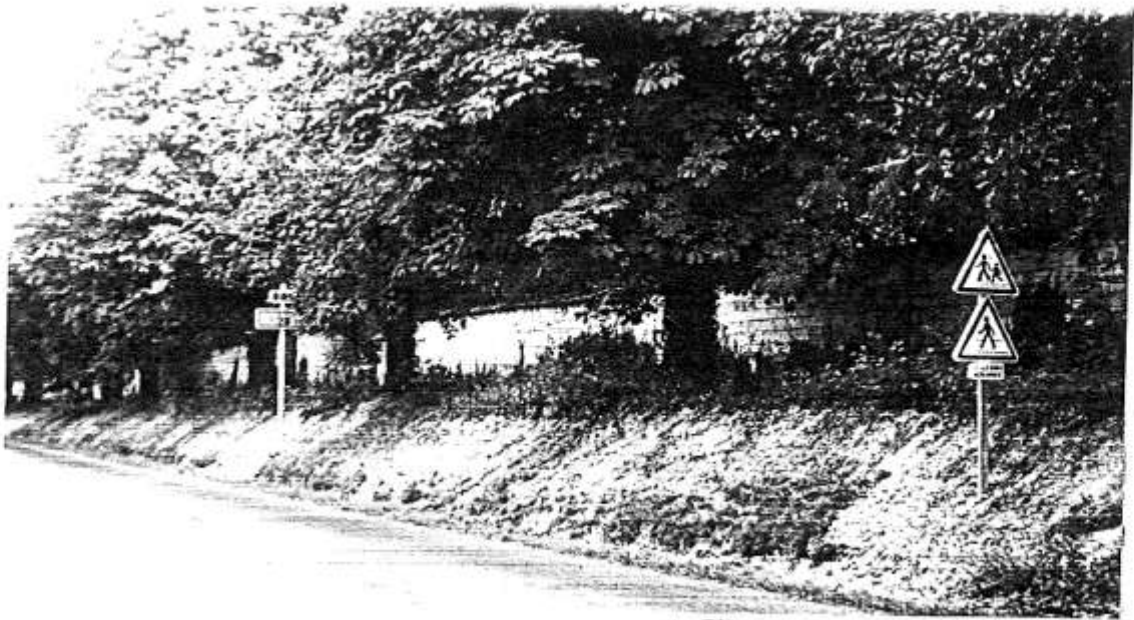
François DOSQUE.

## COMBIEN DE TEMPS FAUT-IL CONSERVER VOS DOCUMENTS

Le début d'année est l'occasion de trier les différents documents de l'entreprise et du dirigeant. Les durées de conservation sont variables. Nous vous présentons ici les délais légaux, qu'il est préférable, cependant, de dépasser pour les principaux. Il est donc recommandé d'archiver, plutôt que de jeter, les documents susceptibles de donner lieu à réclamation.

DOCUMENTS A CONSERVER	DURÉE
<b>VIE PROFESSIONNELLE</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>ACTIVITÉ COMMERCIALE (CODE DU COMMERCE)</b></li> <li>- livres comptables et justificatifs (factures) 10 ans</li> <li>- correspondance commerciale 10 ans</li> <li>- devis, bons de commande, réceptions travaux 10 ans</li> <li>• <b>ACTIVITÉ NON COMMERCIALE (CODE CIVIL)</b></li> <li>- correspondance liée à l'activité 30 ans</li> <li>- factures 30 ans</li> <li>- preuves de paiement 10 ans</li> <li>• <b>SOCIÉTÉ</b></li> <li>- livres comptables 10 ans</li> <li>- registres des procès-verbaux d'assemblées et documents sociaux à vie</li> <li>• <b>SALARIÉS</b></li> <li>- livres de paie, à compter de la clôture (Code du Travail) 5 ans</li> <li>- registres de l'inspection du travail 3 ans</li> <li>- registres médicaux 3 ans</li> <li>- registres des contrôles techniques de sécurité 5 ans</li> <li>- registres du personnel (Code de la Sécurité Sociale) 5 ans</li> <li>- registres des congés payés 5 ans</li> <li>- bulletins de salaire 5 ans</li> <li>- reçus pour solde de tout compte sans indemnité 5 ans</li> <li>- justificatifs paiement cotisations allocations familiales et Sécurité Sociale 5 ans</li> </ul>	
<b>VIE PROFESSIONNELLE</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>BANQUE</b></li> <li>- relevés d'opérations bancaires (réclamation) 10 ans</li> <li>- talons de chèques et relevés de compte (Code civil) 30 ans</li> <li>- talons de chèques et relevés de compte opération commerciale 10 ans</li> <li>- contrats de prêt et justificatifs de remboursement (après expiration) 10 ans</li> <li>- reconnaissances de dette civile 30 ans</li> <li>- reconnaissances de dette commerciale 10 ans</li> </ul>	

<b>VIE PERSONNELLE</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>FAMILLE</b></li> <li>- justificatifs prestations sécurité sociale 2 ans</li> <li>- contrats de mariage, jugements de divorce, actes de donation à vie</li> <li>• <b>CONSOMMATION</b></li> <li>- preuves de paiement d'achat de marchandises 2 ans</li> <li>- preuves de paiement à E.D.F.-G.D.F. 2 ans</li> <li>- factures E.D.F.-G.D.F. (délai de réclamation) 10 ans</li> <li>- factures et preuves de paiement téléphone 2 ans</li> <li>- achats en crédit-bail : preuves de paiement 5 ans</li> <li>- preuves de paiement redevance télévision 3 ans</li> <li>• <b>ASSURANCES</b></li> <li>- contrats d'assurance responsabilité civile (après rupture) 10 ans</li> <li>- contrats d'assurance après rupture 2 ans</li> <li>- avis d'échéance assurance vie 5 ans</li> <li>- accidents graves (expertises, dossiers médicaux) à vie</li> <li>- factures d'objets de valeur en cas de vol 2 ans</li> <li>- quittances de primes et preuve de paiement 2 ans</li> <li>- doubles lettres de résiliation de contrat et accusés réception 2 ans</li> <li>• <b>HABITATION</b></li> <li>- livres localifs, constats d'état des lieux jusqu'à résiliation</li> <li>- quittances de loyer (après échéance) 3 ans</li> <li>- titres de propriété à vie</li> <li>- devis, lettres de réserve, contrats d'architecte 10 ans</li> <li>- avenants aux contrats 10 ans</li> <li>- lettres de réception des travaux 10 ans</li> </ul>	



CHALONS-EN-CHAMPAGNE - L'Hôtel de la Région Champagne-Ardenne.



Com

98















